

GUIDE DES DÉCHÈTERIES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



EN SAVOIR +
Service Gestion des Déchets
02 51 74 28 10
www.pornicagglo.fr

LE TRI,
C'EST TOUS ENSEMBLE !


PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ

CARTE DES DÉCHÈTERIES

Déchèterie de la Tartinière

Lieu-dit la Tartinière
44 320 Chaumes-en-Retz

Déchèterie de la Gènière 2

Route de la Gènière
44 770 la Plaine-sur-Mer

Déchèterie de Launay

Route de Launay
44 640 Rouans



Déchèterie de la Blavetière
ZA de la Blavetière
44 210 Pornic

Déchèterie des Merles
Lieu-dit le Moulin de la Jarrie
44 760 La Bernerie-en-Retz

Déchèterie des Jaunins
ZA des Jaunins – Bourgneuf-en-Retz
44 580 Villeneuve-en-Retz

Déchèterie du Pont Béranger 2
Rue Alfred Nobel
Parc d'activités Le Pont Béranger 2
44 680 Saint-Hilaire-de-Chaléons

Pour aller + loin

- Le paillage est aussi une solution pour réduire vos déchets verts. Il consiste à déposer une couche de 5 à 10 cm de déchets verts sur le sol autour de vos plantes, arbres, arbustes... Il évite l'évaporation de l'eau, conserve l'humidité du sol et limite les besoins en arrosage. Il protège les sols des mauvaises herbes, des températures extrêmes, de l'insolation et des fortes précipitations.

DÉCHÈTERIE DE LA TARTINIÈRE CHAUMES-EN-RETZ

Astuce

Papiers et verre : pensez aux points de tri proches de chez vous. Localisez-les sur www.trionsensemble.fr

FERMÉE
LES JOURS
FÉRIÉS

HORAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
01/01 au 31/12	8h30 – 12h30	Fermée	8h30 – 12h30	Fermée	13h30 – 17h30	8h30 – 12h30 13h30 – 17h30

DÉCHETS ACCEPTÉS



BATTERIES



BOIS



BOUTEILLES
PLASTIQUES



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUE (DDS)



DÉCHETS VERTS



DEEE



ENCOMBRANTS



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



JOURNAUX / REVUES



LAMPES



MÉTAUX



MOBILIER



PILES ET
ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES



TEXTILES
CHAUSSURES



VERRES

DÉCHETS REFUSÉS



- LES ORDURES MÉNAGÈRES
- LES PRODUITS EXPLOSIFS, INSTABLES OU RADIOACTIFS
- LES CADAVRES D'ANIMAUX
- LES PNEUS
- LES BOUTEILLES DE GAZ
- L'AMIANTE
- LES EXTINCTEURS
- LES FUSÉES DE DÉTRESSE
- LES DÉCHETS HOSPITALIERS, D'ACTIVITÉS DE SOINS ET MÉDICAMENTS

Infos +

- La récupération dans les bennes est interdite.

Conditions d'accès aux professionnels

L'accès en déchèterie est réglementé et soumis à présentation de la carte professionnelle d'accès pour tout dépôts. Certains flux sont soumis à une tarification.

Pour tout renseignement, s'adresser directement à l'agent d'accueil en déchèterie ou consulter le site www.pornicagglo.fr

DÉCHÈTERIE DU PONT BÉRANGER 2 SAINT-HILAIRE-DE-CHALÉONS

Astuce

Réparer plutôt que jeter,
louer plutôt qu'acheter sont
des solutions pour réduire le
volume de nos déchets.

FERMÉE
LES JOURS
FÉRIÉS

La nouvelle déchèterie se situe rue Alfred Nobel, Parc d'activité Le Pont Béranger 2
L'ancienne déchèterie est désormais fermée.

HORAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI *
01/01 au 31/12	8h30-12h30 14h00-18h	Fermée	8h30-12h30 14h00-18h	8h30-12h30 14h00-18h	8h30-12h30 14h00-18h	8h30-12h30 14h00-18h

* dépôts interdits pour les professionnels et services techniques

DÉCHETS ACCEPTÉS



BATTERIES



BOIS



BOUTEILLES
PLASTIQUES



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUE (DDS)



DÉCHETS VERTS
ET SOUCHES



DEEE



ENCOMBRANTS



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



JOURNAUX / REVUES



LAMPES



MÉTAUX



MOBILIER



PILES ET
ACCUMULATEURS



PLÂTRE ET
PLAQUES DE PLÂTRE



RADIOGRAPHIES



TEXTILES
CHAUSSURES



VERRES



POLYSTYRÈNE



PLASTIQUE



RÉEMPLOI

Infos +

• Les plateformes des déchets
verts ne réceptionnent que les
déchets végétaux. Otez les sacs
en plastique, pots, filets et autres
déchets indésirables.

DÉCHETS REFUSÉS



- LES ORDURES MÉNAGÈRES
- LES CADAVRES D'ANIMAUX
- LES PRODUITS EXPLOSIFS, INSTABLES OU RADIOACTIFS
- LES PNEUS
- LES BOUTEILLES DE GAZ
- L'AMIANTE
- LES EXTINCTEURS
- LES FUSÉES DE DÉTRESSE
- LES DÉCHETS HOSPITALIERS, D'ACTIVITÉS DE SOINS ET MÉDICAMENTS

Conditions d'accès aux professionnels

L'accès en déchèterie est réglementé et soumis à présentation de la carte professionnelle
d'accès pour tout dépôts. Certains flux sont soumis à une tarification.

Pour tout renseignement, s'adresser directement à l'agent d'accueil en déchèterie ou
consulter le site www.pornicagglo.fr

DÉCHÈTERIE DE LA GÉNIÈRE 2 LA PLAINE-SUR-MER

Astuce

Lorsque vous achetez un appareil électrique ou électronique, vous payez une écoparticipation. Le commerçant peut reprendre votre appareil hors d'usage pour permettre sa valorisation.

FERMÉE
LES JOURS
FÉRIÉS

Elle se situe sur la route de La Génrière,
à 300 mètres de l'ancienne déchèterie (désormais fermée au public).

HORAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI*
01/01 au 31/12	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00

* à l'exception du lundi de Pâques, du 8 mai et du lundi de Pentecôte

* Dépôts interdits pour les professionnels et les services techniques

DÉCHETS ACCEPTÉS



BATTERIES



BOIS



BOUTEILLES
PLASTIQUES



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUE (DDS)



DÉCHETS VERTS
ET SOUCHES



DEEE



ENCOMBRANTS



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



JOURNAUX / REVUES



LAMPES



MÉTAUX



MOBILIER



PILES ET
ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES



TEXTILES
CHAUSSURES



VERRES



POLYSTYRÈNE



PLÂTRE ET
PLAQUES DE PLÂTRE



PLASTIQUE



REEMPLOI

DÉCHETS REFUSÉS

- LES ORDURES MÉNAGÈRES
- LES PRODUITS EXPLOSIFS, INSTABLES OU RADIOACTIFS
- LES CADAVRES D'ANIMAUX
- LES DÉCHETS HOSPITALIERS,
- D'ACTIVITÉS DE SOINS ET MÉDICAMENTS
- LES BOUTEILLES DE GAZ
- L'AMIANTE
- LES EXTINCTEURS
- LES FUSÉES DE DÉTRESSE
- LES PNEUS

Conditions d'accès aux professionnels

L'accès en déchèterie est réglementé et soumis à présentation de la carte professionnelle d'accès pour tout dépôts. Certains flux sont soumis à une tarification.

Pour tout renseignement, s'adresser directement à l'agent d'accueil en déchèterie ou consulter le site www.pornicaglo.fr

DÉCHÈTERIE DE LA BLAVETIÈRE PORNIC

Astuce

Pliez vos cartons et démontez vos armoires lorsque c'est possible, vous gagnerez du temps en déchèterie et de la place dans votre voiture.

FERMÉE
LES JOURS
FÉRIÉS

HORAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Basse saison 01/11 au 31/03	14h00 – 18h00	14h00 – 18h00	14h00 – 18h00	14h00 – 18h00	14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	Fermée
Haute saison 01/04 au 31/10	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30

✳ à l'exception du lundi de Pâques, du 8 mai et du lundi de Pentecôte

DÉCHETS ACCEPTÉS



BATTERIES



BOIS



BOUTEILLES
PLASTIQUES



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUE (DDS)



DÉCHETS VERTS



DEEE



ENCOMBRANTS



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



JOURNAUX / REVUES



LAMPES



MÉTAUX



MOBILIER



PILES ET
ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES



TEXTILES
CHAUSSURES



VERRES

DÉCHETS REFUSÉS



- LES ORDURES MÉNAGÈRES
- LES PRODUITS EXPLOSIFS, INSTABLES OU RADIOACTIFS
- LES CADAVRES D'ANIMAUX
- LES PNEUS
- LES BOUTEILLES DE GAZ
- L'AMIANTE
- LES EXTINCTEURS
- LES FUSÉES DE DÉTRESSE
- LES DÉCHETS HOSPITALIERS, D'ACTIVITÉS DE SOINS ET MÉDICAMENTS

Infos +

• Tout dépôt aux abords de la déchèterie est considéré comme un dépôt sauvage et passible d'une amende de classe 5 s'élevant à 135 € minimum.

Conditions d'accès aux professionnels

L'accès en déchèterie est réglementé et soumis à présentation de la carte professionnelle d'accès pour tous les dépôts. Certains flux sont soumis à une tarification.

Pour tout renseignement, s'adresser directement à l'agent d'accueil en déchèterie ou consulter le site www.pornicagglo.fr

DÉCHÈTERIE DES MERLES LA BERNERIE-EN-RETZ

Astuce

Des associations collectent vêtements, jouets ou mobilier pour leur donner une seconde vie.

FERMÉE
LES JOURS
FÉRIÉS

HORAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Basse saison 01/11 au 31/03	14h00 – 18h00	8h30 – 12h30	14h00 – 18h00	8h30 – 12h30	8h30 – 12h30	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00
Haute saison 01/04 au 31/10	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	8h30 – 12h30 14h00 – 18h00

DÉCHETS ACCEPTÉS



BATTERIES



BOIS



BOUTEILLES
PLASTIQUES



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUE (DDS)



DÉCHETS VERTS



DEEE



ENCOMBRANTS



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



JOURNAUX / REVUES



LAMPES



MÉTAUX



MOBILIER



PILES ET
ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES



TEXTILES
CHAUSSURES



VERRES

DÉCHETS REFUSÉS



- LES ORDURES MÉNAGÈRES
- LES PRODUITS EXPLOSIFS, INSTABLES OU RADIOACTIFS
- LES CADAVRES D'ANIMAUX
- LES PNEUS
- LES BOUTEILLES DE GAZ
- LES EXTINCTEURS
- LES FUSÉES DE DÉTRESSE
- LES DÉCHETS HOSPITALIERS, D'ACTIVITÉS DE SOINS ET MÉDICAMENTS



Pour le dépôt de l'amiante liée, s'inscrire impérativement au Service Gestion des Déchets de Pornic agglo Pays de Retz.
www.pornicagglo.fr

Conditions d'accès aux professionnels

L'accès en déchèterie est réglementé et soumis à présentation de la carte professionnelle d'accès pour tout dépôts. Certains flux sont soumis à une tarification.

Pour tout renseignement, s'adresser directement à l'agent d'accueil en déchèterie ou consulter le site www.pornicagglo.fr

DÉCHÈTERIE DE LAUNAY ROUANS

Astuce

Utilisez les piles rechargeables plus durables.

FERMÉE
LES JOURS
FÉRIÉS

HORAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
01/01 au 31/12	9h00 – 12h00 15h00 – 18h00	Fermée	14h00 – 18h00	Fermée	Fermée	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00

DÉCHETS ACCEPTÉS



BATTERIES



BOIS



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUE (DDS)



DÉCHETS VERTS



DEEE



ENCOMBRANTS



HUILES DE VIDANGE



LAMPES



MÉTAUX



PILES ET
ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES



VERRES



MOBILIER

Conditions d'accès aux professionnels

L'accès en déchèterie est réglementé et soumis à présentation de la carte professionnelle d'accès pour tout dépôts. Certains flux sont soumis à une tarification.

Pour tout renseignement, s'adresser directement à l'agent d'accueil en déchèterie ou consulter le site www.pornicagglo.fr

DÉCHETS REFUSÉS



- LES ORDURES MÉNAGÈRES
- LES PRODUITS EXPLOSIFS, INSTABLES OU RADIOACTIFS
- LES CADAVRES D'ANIMAUX
- LES PNEUS
- LES BOUTEILLES DE GAZ
- L'AMIANTE
- LES EXTINCTEURS
- LES FUSÉES DE DÉTRESSE
- LES DÉCHETS HOSPITALIERS, D'ACTIVITÉS DE SOINS ET MÉDICAMENTS

DÉCHÈTERIE DES JAUNINS VILLENEUVE-EN-RETZ

Astuce

Compostage, mulching,
broyage des végétaux, plutôt
que réflexe déchèterie !

FERMÉE
LES JOURS
FÉRIÉS

HORAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
01/01 au 31/12	9h00 – 12h00	13h30 – 17h30	13h30 – 17h30	Fermée	9h00 – 12h00	13h30 – 17h30

DÉCHETS ACCEPTÉS



BATTERIES



BOIS



BOUTEILLES
PLASTIQUES



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUE (DDS)



DÉCHETS VERTS



DEEE



ENCOMBRANTS



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



JOURNAUX / REVUES



RADIOGRAPHIES



PILES ET
ACCUMULATEURS



TEXTILES
CHAUSSURES



VERRES



MÉTAUX



LAMPES



MOBILIER

DÉCHETS REFUSÉS



- LES ORDURES MÉNAGÈRES
- LES PRODUITS EXPLOSIFS,
INSTABLES OU RADIOACTIFS
- LES CADAVRES D'ANIMAUX
- LES PNEUS
- LES BOUTEILLES DE GAZ
- L'AMIANTE
- LES EXTINCTEURS
- LES FUSÉES DE DÉTRESSE
- LES DÉCHETS HOSPITALIERS, D'ACTIVITÉS
DE SOINS ET MÉDICAMENTS

Infos +

- La récupération dans les bennes
est interdite.

Conditions d'accès aux professionnels

L'accès en déchèterie est réglementé et soumis à présentation de la carte professionnelle d'accès pour tout dépôts. Certains flux sont soumis à une tarification.

Pour tout renseignement, s'adresser directement à l'agent d'accueil en déchèterie ou consulter le site www.pornicaglo.fr

CONDITIONS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES

Les 7 déchèteries sont accessibles aux particuliers habitant sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz

Accès réglementé pour les professionnels

- Dépôts soumis à tarification pour les flux Tout-venant / Bois / Gravats / Déchets verts (volume déterminé par l'agent d'accueil)
Les dépôts de cartons et de ferraille sont gratuits.
- Les tarifs sont votés chaque année par délibération.
Ils sont consultables sur les déchèteries et sur le site internet de Pornic agglo Pays de Retz.
- Carte d'accès obligatoire
à demander au service Gestion des Déchets



Pour l'ensemble des usagers,
les dépôts sont limités à :

- 4 m³ par passage pour les déchets verts.
- 2 m³ par passage pour tous les autres déchets.

RÈGLES DE SÉCURITÉ À RESPECTER

Les déchèteries sont des lieux qui peuvent présenter des risques pour votre sécurité. Merci de veiller à :

- Rouler au pas et respecter la limitation de vitesse au sein des déchèteries
- Ne pas descendre dans les bennes
- Garder vos enfants à l'intérieur des véhicules
- Ne pas fumer sur le site

RÈGLES DE BONNE CONDUITE

- **Respect des consignes émises par l'agent d'accueil** de la déchèterie.
*Pour rappel, l'agent d'accueil est garant du bon fonctionnement et de la bonne orientation des déchets dans les filières de traitement.
Il a un rôle de contrôle de ce que vous déposez mais il est aussi disponible pour vous conseiller et orienter lors de votre passage.*
- **Respecter des règles de courtoisie :**
Pas d'agressivité envers l'agent d'accueil ni vers les autres usagers.
Les gestes d'incivilités ne sont pas admis.
- La récupération dans les bennes ou les conteneurs est interdite.

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

2 rue du Traité d'Amsterdam
Zone de l'Europe à Pornic

Numéro unique : 02 51 74 28 10

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
environnement@pornicagglo.fr

Permanences à Sainte-Pazanne
60-64 impasse du Vigneau
les lundis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

L'adresse postale pour l'envoi des courriers reste le
siège de Pornic agglo Pays de Retz :
2 rue du docteur Ange Guépin ZAC de la Chaussée
44215 Pornic Cédex

www.retzcup.fr

Ne jetez plus !



Électroménager
et Multimédia



Mobilier



Donnez, vendez achetez moins cher !

Petites Annonces gratuites 100% d'ici

CHAUMES-EN-RETZ, CHAUVÉ, CHEIX-EN-RETZ, LA BERNERIE-EN-RETZ,
LA PLAINE-SUR-MER, LES MOUTIERS-EN-RETZ, PORNIC, PORT-ST-PÈRE,
PRÉFAILLES, ROUANS, ST-HILAIRE-DE-CHALÉONS, ST-MICHEL-CHEF-CHEF,
STE-PAZANNE, VILLENEUVE-EN-RETZ ET VUE

www.pomicagglo.fr

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ

